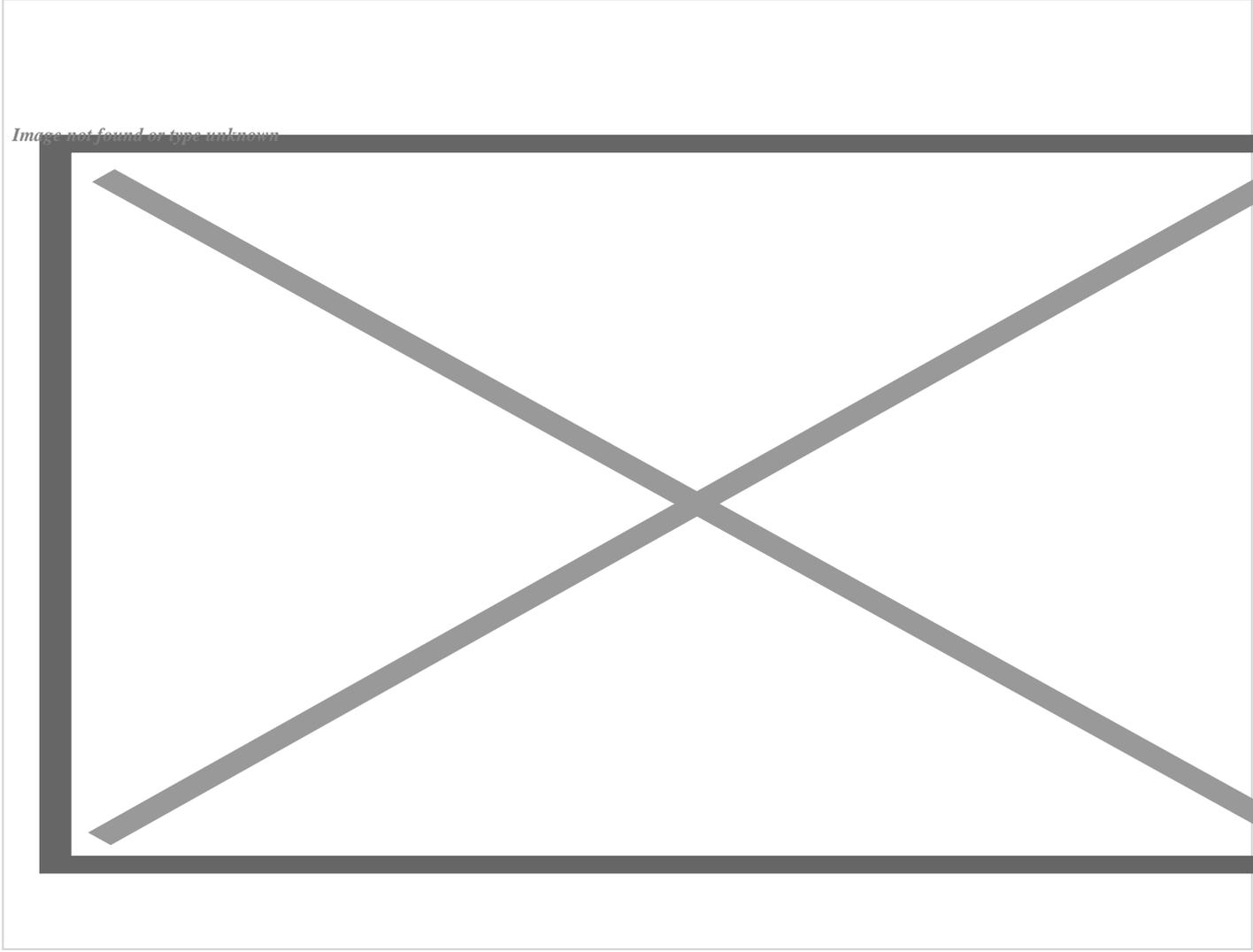


Un leader indigène équatorien accusé de paralyser les services

Image not found or type unknown



Quito, 4 juillet. (RHC) Un tribunal de la province de Cotopaxi intentera aujourd'hui le procès de Leonidas Iza, président de la Confédération des nationalités indigènes de l'Équateur (Conaie), accusé de paralyser les services lors des récentes manifestations contre le gouvernement.

Iza sera jugé au Complexe judiciaire de Latacunga, dans le cadre d'un procès largement critiqué. Il a été arrêté durant la première journée de la grève nationale lors d'une action policière considérée comme arbitraire par sa défense.

Parmi les irrégularités mentionnées par son équipe juridique, on peut citer le fait que les agents n'ont pas présenté de mandat d'arrêt et a refusé de donner les raisons de son arrestation, ainsi que son transfert à Quito sans information préalable et dans une voiture non-identifiée.

Face à la pression populaire, deux jours avant les marches nationales convoquées par la Conaie contre le cout élevé de la vie, l'insécurité et les mesures néolibérales, Iza a été libéré avec des alternatives alors qu'une date a été fixée pour une audience.

D'une part, la justice a déclaré qu'il a été arrêté en flagrant délit, alors que l'accusé et ceux qui l'accompagnaient dans la nuit du 14 juin insistent sur son innocence.

Une réunion des représentants des communautés indigènes du Cotopaxi est prévue au cours de cette journée, devant l'installation judiciaire, en soutien au leader des peuples ancestraux et des communautés ancestrales.

La défense a demandé le témoignage du président Guillermo Lasso et du ministre de l'Intérieur, ainsi que celui de l'avocat de la défense, Patricio Carrillo, et de l'assistance pénale internationale.

Les manifestations du 13 au 30 juin avaient un caractère territorial et illimité et elles ont été soutenues par de nombreux secteurs sociaux tels que les paysans, les ouvriers, les femmes au foyer, les étudiants et des groupes de femmes.

L'objectif de la grève était d'exiger du gouvernement une réponse à un cahier de revendications en 10 points liés au rejet par les citoyens de la hausse des prix du carburant, les coupes dans l'éducation et la santé, l'exploitation minière illégale, l'insécurité et la privatisation de secteurs stratégiques, entre autres.

Les manifestations, qui ont été marquées par une forte répression de la part de la police et de l'armée, se sont terminées le 30 juin par la signature de 'l'Acta por la Paz' (Acte pour la paix), contenant plusieurs accords auxquels sont parvenus le mouvement indigène et le gouvernement.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/292563-un-leader-indigene-equatorien-accuse-de-paralyser-les-services>



Radio Habana Cuba